



Procès verbal de l'Assemblée Générale de la FEFB du samedi 24 octobre

N° d'entreprise : 0419 166 296

Présent.e.s physiquement : 244 Brussels Chess Club (3 voix), 525 Anderlues (2 voix), 547 Renaissance Binchois (1 voix), 551 Hainaut Chess Club (1 voix), 601 CRELEL (4 voix), 901 Namur Echecs (3 voix), 961 Braine Echecs (1 voix)

Présent.e.s via la plateforme GoogleMeet : 226 EuropChess (2 voix), 239 Cercle des Echecs de Watermael-Boitsfort (2 voix), 501 CREC (2 voix), 514 Monty Chess Club (2 voix), 618 Echiquier Mosan (0 voix)

Invité : Martin De Scheeper, candidat à la présidence de la FRBE

L'AG débute à 14 :07 avec un mot d'accueil du président de l'asbl, Christian Henrotte : Cette AG se déroule dans des circonstances particulières avec la crise sanitaire que notre pays connaît. La FEFB espère que les activités de nos différents membres n'en souffriront pas trop.

Cette crise a diminué le nombre des affiliations FEFB d'une trentaine de %. Nous avons à l'heure de cette AG, 948 joueur.euse.s affilié.e.s aux différents clubs et cercles membres de la FEFB (plutôt que 1.356 lors de l'AG ordinaire de l'année passée).

Christian veut également saluer la mémoire de Raymond Van Melsen, notre ancien Président, récemment disparu et demande à ne pas l'oublier dans nos pensées. Il en est de même pour d'autres joueurs récemment disparus (dont notamment Jean-François Rousseau du Monty's Chess Club - anciennement Fontaine-l'Evêque)

1. Désignation de deux scrutateurs

Laurent Wery et Philippe De Brouwer sont désignés comme scrutateurs pour cette assemblée générale.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 23 novembre 2019 et de l'Assemblée Générale extraordinaire du 23 janvier 2020

Voir Annexe 1

https://drive.google.com/file/d/11etqv9tLI859B_INN4d35vhDyUIADSHL/view

Et Annexe 2

<https://drive.google.com/file/d/1nvmU4A0Pw0v-OUoaH6ZPc84KMhShDTZ9/view>

Aucune remarque ou modification ne sont proposées pour ces deux procès-verbaux.

Le PV de l'AG ordinaire du 23 novembre 2019 est approuvé par 21 voix et 2 abstentions.

Le PV de l'AG extraordinaire du 23 janvier 2020 est approuvé par 21 voix et 2 abstentions.

3. Désignation d'un nouveau membre d'honneur

L'Organe d'Administration propose à l'Assemblée Générale de désigner monsieur Daniel Halleux comme membre d'honneur de la FEFB pour le dévouement et les innombrables services rendus à la Fédération depuis « la nuit des temps ».

Vu les difficultés d'organiser un vote secret dans un cadre où une partie des membres assiste à l'AG via une plate-forme web, et vu qu'aucun.e membre n'exige un vote pour ce point,

Daniel Halleux est élu membre d'honneur à l'unanimité des voix présentes.

4. Finances et trésorerie

a. Bilan et résultats 2019-2020

Voir Annexe 3

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1-InCCP63tUO1AZCKu4L-OQ05wJI02nenhsicl18GjSM/edit?usp=sharing>

Notre logiciel comptable permet de mieux suivre notre gestion financière en comptabilité double, et l'analytique rend une analyse plus efficace.

Christian insiste aussi sur l'importance de nos provisions, notamment pour dépenses relatives aux tournois FIDE. Ce sont ces provisions qui nous permettent notamment un bonus exceptionnel de plus de 1.000 euros.

b. Détails des dépenses et recettes

Voir Annexes 4

- Annexe 4A – Compte de résultat synthétique [Lien de l'annexe 4A](#)
- Annexe 4B – Détails dépenses et recettes (Gd Livre analytique) [Lien de l'Annexe 4B](#)
- Annexe 4C – Bilan 2019-2020 [Lien de l'annexe 4C](#)
- Annexe 4D – Balance de tous les comptes [Lien de l'annexe 4D](#)

Quelques remarques :

Les postes Dépenses imprévues et Frais bancaires sont plus élevés. C'est lié à la revente du portefeuille titre.

Le Vademecum administratif va progressivement avoir moins de sens.

Quant au Vademecum des règles du jeu, il y aura un changement important des règles Fide en juin 2021. Il faudra donc revoir notre Vademecum à ce moment.

Pour rappel, le livre de l'arbitre de la FFE est très complet.

Le poste subsides Covid est lié au soutien apporté aux clubs pendant cette période difficile, via un remboursement de 4 euros par affilié.

Notre résultat comptable est bénéficiaire de 12.070,22 euros

Nos valeurs disponibles : 59.878,10 euros

- c. Rapport des vérificateur.trice.s aux comptes (la vérification a eu lieu le mardi 13 octobre 2020 au domicile du Président

Voir Annexe 5

<https://drive.google.com/file/d/1JnPRTxYs2-jlKGtmNuyEJwMkgQzzqaOb/view>

La décharge aux vérificateur.trice.s aux comptes est votée à 21 voix et 2 abstentions.

- d. Vote sur l'approbation des comptes

Les comptes sont approuvés par 20 voix et 3 abstentions.

- e. Vote sur la décharge aux administrateurs

La décharge des administrateurs est votée par 20 voix et 3 abstentions.

- f. Budget 2019-2020

Voir Annexe 6

<https://drive.google.com/file/d/1HxWlmgNYSIqF9iXDuRjsbet4cuStb6Ky/view>

Le budget proposé est un budget géré « en bon père de famille ». Le résultat proposé est à l'équilibre.

Nous partons sur une estimation d'une réduction de 30% des affiliations.

On maintient dans le budget un fonctionnement classique, malgré la Covid.

- g. Vote sur le bBudget 2019-2020

Le budget est voté par 19 voix et 4 abstentions.

5. Modifications aux statuts

Il n'y a pas de modifications aux statuts envisagées pour cette AG

6. Modifications au ROI

a. Rendre les JEF comme compétition Fide

Proposition de Christian Henrotte que les JEF soient dorénavant des compétitions Fide. Cela pourrait, selon lui, attirer plus de jeunes à ces compétitions et créer une motivation supplémentaire.

Il n'y aurait pas de paiement Fide pour la compétition rapide des jeunes...

Pour les jeunes pas du tout affiliés, il « suffit » de ne pas rentrer ces résultats là...

Les parties jouées contre des non-affiliés ne comptent pas...

Attention toutefois, il faudra un arbitre Fide présent pendant les JEF!!! Cela devra aussi faire l'objet de demandes d'homologation (Christian peut s'en occuper), et les règles de la Fide devront être respectées (exemple les coups irréguliers).

Cette proposition est votée par 10 voix pour, 6 voix contre et 7 abstentions.

b. Modification pour les compétitions FEFB : les joueurs titrés ne payent pas l'inscription – actuellement ceci est laissé à la discrétion de l'organisateur

Philippe Jassem demande si la FEFB serait prête à financer la présence des titrés ? Son argument principal étant qu'il était injuste que les plus susceptibles d'emporter prix et coupes ne participent pas aux frais d'organisation.

Commentaire Christian : une réponse détaillée n'a pas été donnée à Philippe en réunion. Voici ma réponse : les titrés qui participent à une telle compétition ont un effet « moteur » vis-à-vis des autres participants. Dans une situation normale, ces titrés ne présentent pas un coût supplémentaire pour l'organisateur (au contraire, ils consomment à la buvette). Mais, dans la situation actuelle où nous devons (devrons) limiter le nombre de participants pour des raisons Covid, il y a effectivement un manque à gagner pour l'organisateur qui risque d'être déficitaire. En fonction des circonstances, la FEFB peut très bien alors accorder un supplément « Covid » à l'organisateur (comme on l'a fait pour les deux JEF de septembre-octobre).

Cette proposition est votée par 10 voix pour, 4 voix contre et 9 abstentions.

- c. Proposition du 525 : Licence G : tout joueur titulaire d'une licence G qui a participé à une finale inter-école ou à un JEF et qui s'affilie à un club ne payera pas de cotisation FEFB pour l'exercice concerné par cette affiliation. La cotisation FRBE sera prise en charge par la FEFB (remboursement au club).**

Bruno Russo demande si cette réflexion peut être élargie aux adultes...

L'OA tranchera sur cette proposition complémentaire.

Cette proposition est votée par 17 voix pour, 1 voix contre et 5 abstentions.

7. Suivi du projet « Le jeu d'échecs à l'école »

Fredéric présente le document avec un état des lieux depuis 2012.

Lien vers le document :

[Lien vers Annexe de Frédéric](#)

En 2014-2015 les tractations avec la ministre de l'enseignement obligatoire commencent. Une première circulaire est envoyée, avec de nombreux retours des écoles qui posent la question des moyens.

Un premier subside est accordé pour la saison 2015-2016. Un projet test se voit alloué un budget de 10.000 euros. 155 écoles répondent à l'appel !

Depuis 2016, nous recevons une subvention de 25.000 euros, mais sur des appels annuels. Donc c'est énormément de travail chaque année...

Au total la FEFB a reçu 133.190 euros de subventions depuis 2015 pour la dynamique scolaire.

Voir les graphiques de l'évolution entre écoles intéressées et écoles qui reçoivent du matériel + la répartition par Provinces.

8. Retour des clubs sur différents sujets

a. Le Pion F nouvelle formule

Tout le monde félicite Etienne Cornil pour la qualité de son travail. Chacun s'intéresse à certains articles et peut y trouver son compte.

Plusieurs membres insistent sur :

- L'intérêt pour les anecdotes et les éléments historiques
- Beaucoup de jeunes sont intéressés par les analyses des parties
- Un grand intérêt pour la partie la vie des clubs... Qui permet aussi de se nourrir des expériences des autres.

Il est proposé d'imaginer qu'un maître ou grand maître puisse introduire quelques exemples de parties maîtresses. Des parties top niveau qui ont lieu en Wallonie ou à Bruxelles pourraient aussi avoir une valeur ajoutée...

Une autre demande : Serait-il possible de faire des liens entre la table des matières et les chapitres, pour éviter de devoir dérouler...

Le vote de satisfaction sur le Pion F est voté à 19 voix pour et 4 abstentions

b. Forum FEFB ? Amélioration possible ?

Nous avons ajouté un onglet « la FEFB vous répond » sur notre site web. Pour le moment il est axé sur deux thèmes : l'arbitrage et l'administratif

Certains proposent qu'on puisse ajouter des points théoriques d'échecs... Mais il faut que quelqu'un s'en occupe...

Mourad trouve qu'il est un peu perdu à l'extrême droite et propose de changer le nom

« Vos questions ? », « Forum poli et courtois ».

Sur les bulletins de votes, quelqu'un a proposé « FAQ » (pour reprendre le terme généralement utilisé sur les sites internet).

Le vote de satisfaction sur le Forum est voté à 8 voix pour, 2 voix contre et 13 abstentions

c. L'amélioration du niveau des jeunes (et adultes)

Une discussion a lieu sur la différence entre Flandre et la Belgique francophone. La VSF depuis quelques années fait des formations pour les joueurs plus forts au sein des Ligues. En Flandre orientale par exemple où ils ont beaucoup de jeunes... Les formations sont données par des maîtres internationaux...

Discussion également sur le projet FRBE – « Jeunes Talents », où seul.e.s des jeunes joueur.euse.s flamand.e.s parviennent à atteindre les normes fixées.

Que manque-t-il aux jeunes francophone pour passer ce cap ?

La FEFB pourrait payer la formation pour X jeunes qui seraient proches des normes « Jeunes Talents ».

Martin explique combien les cours au sein des Ligues ont permis un beau développement... Les formations sont reprises par les responsable formation au sein des clubs.

Même l'année passée, pendant le confinement, les 3 groupes (une 20aine d'élèves) ont continué à suivre les formations.

Un membre fait remarquer que les master Classes de la FFE sont très intéressantes...

d. Rencontre avec le candidat à la présidentiel de la FRBE

Martin Deschepper :

- Actuel Responsable Jeunes de la FRBE
- Organisateur du Critérium avec deux autres personnes
- Donne des cours dans les écoles

Il trouve un grand intérêt à avoir pu suivre une AG de la FEFB... Particulièrement sur le travail réalisé dans les écoles qui n'existe pas au niveau de la FRBE.

Il présente les axes forts de sa candidature :

- Jusqu'ici, il y a eu beaucoup de discussions comptables, et la FRBE a été très centrée sur son fonctionnement interne
- Martin ne veut pas faire de promesses en l'air...
- Son intérêt est d'abord de remettre la confiance dans la FRBE.... On cherche le point zéro pour recommencer et redévelopper l'Organe d'Administration... Avec des Administrateurs qui veulent vraiment travailler dans l'organe.
- La période Covid n'est pas simple.... Il n'y a pas assez de jeunes qui commencent dans les clubs pour pouvoir augmenter le nombre de membres dans les clubs
- Ses points d'intérêt :
 - Arbitrage
 - Communication
 - Education
 - Travail sur la féminisation
 - Good Gouvernance
 - Internet
 - Minorités
 - Senior
 - Reform
 - Together
 - Top player
 - Youth
- Les chiffres Clés
 - Nombre de Membres
 - Nombre de Filles – 20 / Place des mères
 - Nombre d'arbitres actifs
- Comment évalue-t-on le degré de satisfaction ?

- Pour l'arbitrage, il faut rechercher des jeunes. Pour le moment il faut minimum 20 ans. Intérêt de réfléchir à permettre à des plus jeunes de suivre des formations et suivre des parties entre jeunes.
- Il insiste aussi sur l'intérêt de stages complémentaires pour devenir un arbitre...
- Féminisation. Nous avons une équipe féminine nationale. Mais elles ont dû payer elles-mêmes les formations avant d'aller au championnat européen !!! Elles doivent trouver une oreille au sein de la FRBE.
- L'OA doit avoir une oreille également vers les clubs

Laurent explique son rapport avec Martin :

- Ils se connaissent de longue date – comme responsables jeunesse
- Il pousse à ce que les fédérations se parlent et communiquent ensemble

La FRBE a un nouveau siège social où il y a la possibilité de pouvoir utiliser des salles.

Pas cette AG, mais les suivantes, organisation de workshop pour faire des présentations... Permettre échanges entre communautés différentes...

Sur les questions de diversités, Martin insiste sur l'importance d'avoir des formateur.trice.s...

L'importance de donner des formations vers les prisons, vers les camps de réfugié.e.s,...

Enfin l'importance de trouver un environnement stable... Ce qui permettrait d'aller chercher des financements sur le long terme. (Sponsoring).

Plusieurs réactions à la présentation de Martin :

Bruno – C'est un programme ambitieux, mais qui peut aussi fait un peu peur... Aujourd'hui, quelle est l'utilité de la FRBE... N'est-elle pas morte depuis longtemps. Ne faudrait-il pas relancer sur moins d'objectifs mais plus crédibles
Importance de repopulariser le jeu en lui-même, cela passe par un travail de médiatisation...

La réponse de Martin : depuis janvier, un travail énorme a été réalisé sur les difficultés financières de la FRBE. C'était la priorité de mettre ça en ordre, ce qui a mis de côté une série d'autres courts termes.

Il faut donc retrouver la confiance perdue – notamment à l'AG de Novembre... Notamment sur la comptabilité... 3 personne y travaillent.

Retrouver le point zéro pour repartir sur la confiance...

En ce qui concerne la médiatisation, c'est plus facile pour les communautés que pour la FRBE...

Il le voit avec Bycco... Il est beaucoup plus simple de faire les liens directs par des contacts existants.

Philippe Jassem : que penses-tu de l'abandon de l'Elo belge. Est-ce un point du programme ???

Réponse de Martin : Le traitement Elo est gratuit pour Elo rapide et blitz... Mais il y a un coût pour les parties longues. L'Elo belge permet d'éviter coût FIDE de 1 euro par partie pour les Tournois non homologués Fide

Pour rappel, annuellement il y a 40.000 parties qui comptent pour l'Elo belge !!!!

Il y a aussi la question de l'arbitrage, mais Martin rappelle qu'obtenir un statut d'arbitre fide ne coûte que 20 euros (à un arbitre FRBE) pour pouvoir organiser des compétitions Fide en Belgique toute la vie...

Donc il est important que les clubs forment au moins un arbitre par club... C'est sur la route de la professionnalisation. Il ne faut pas rester des amateurs.

Timothé : il rappelle qu'en France ils ont des arbitres jeunes qui n'ont pas la formation totale, mais peuvent arbitrer les jeunes.

Frédéric : En 2024, nous fêterons les 100 ans de la FIDE... Comment la FRBE pourrait se positionner sur un gros événement ? Elle a été fondée en 1924 à Paris... Et en 2024, Paris accueillera les Jeux Olympiques. N'y a-t-il pas là une belle opportunité à saisir ?

Martin : il veut éviter comme président d'être le seul à répondre, et sur la question des coûts d'une telle opération... La priorité doit toujours aller vers les clubs et l'intérêt des membres... Cela dépend donc de l'Organe d'administration... Il faut partager les décisions...

e. Publication

Frank rappelle qu'un livre va être publié pour célébrer le centenaire des échecs en Belgique.

On y décrit les grands maîtres, les grands tournois, les statistiques, et plus de 50 parties commentées.

Il sortira en décembre en 3 langues (français, allemande, néerlandais)

Frank l'a rédigé... Avec les conseils de Michel Jadoul et Etienne Cornil.

Pour chaque club, il y a la possibilité d'acheter le livre.

400 exemplaires sont édités en français.

Frank a investi sur ses fonds propres...

f. Bénévoles

On rappelle que chaque club doit se mettre en adéquation...

Il faut choisir soit les frais forfaitaires soit les indemnités réelles. On ne peut pas cumuler les deux...

g. Ligues

La question de l'avenir des ligues est posée lors de cette AG.

Trois euros sont récoltés par la FEFB à destination des Ligues... On demande à chaque ligue de faire un rapport, mais elles ne sont pas obligées de le faire pour obtenir la subvention...

Christian explique comment fonctionne la Ligue du Hainaut... Une discussion un peu tendue s'en suit mais elle concerne uniquement la Ligue du Hainaut et le débat n'a donc pas sa place au sein d'une AG de la FEFB.

Certains membres s'étonnent du manque de travail réalisé par certaines ligues. D'autres soulignent un vrai travail (soutien de tournois, ou dans la région namuroise organisation de formations).

Laurent pose la question : Qu'est-ce qui empêche la FEFB de faire ce que font les Ligues ? Si les Ligues ne répondent pas à leurs missions, peut-on envisager de les supprimer ?

Christian rappelle que dans les statuts, les Ligues n'ont pas d'existence légale. Elles sont toutes en association de fait. Si une décision de suppression est prise, il y a lieu de déterminer la destination de la trésorerie des Ligues (mais une chose à la fois).

Il est important d'avoir l'avis d'un juriste sur ces questions.

Proposition de Laurent : l'Organe d'Administration peut contacter chaque Ligue pour envisager avec eux leur avenir...

Une autre proposition est faite : La FEFB pourrait utiliser les cotisations ligues pour la formation, et au prorata du nombre d'affiliés des différents cercles.

Frédéric propose : Annonçons l'ouverture d'un grand débat sur l'avenir des ligues... Donnons mandat à l'Organe d'Administration de la FEFB pour l'organisation de ce débat... Travaillons ces questions avec les ligues elles-mêmes et tranchons lors de la prochaine AG.... Cela nous donnerait une année de réflexion à ce propos....

Martin explique qu'en Flandre, ce sont les Ligues qui sont membres de la VSF... Les clubs sont parfois plus intéressés de participer aux Ligues, mais pas forcément à la VSF et à la FRBE.

Certains estiment que nous sommes trop organisés pour trop peu de monde...

9. Désignation de 2 vérificateurs aux comptes

Philippe De Brouwer et Corentin Henrotte se proposent comme vérificateurs aux comptes.

10. Elections statutaires

Vu la mixité de membres en présentiel et d'autres membres en non-présentiel, les votes pour les points « normaux » peuvent se faire par courriel pour les « non-présentiels ».

Par contre, pour les votes liés à des personnes, le vote secret n'est pas possible. L'ensemble des membres présents s'accordent sur cette impossibilité.

Aucun avis contraire ne se manifeste contre les candidats.
Nous décidons donc de considérer que chaque candidat soit directement élu, vu les circonstances.

Personne ne s'oppose à cette procédure particulière.

Frédéric Bielik est donc élu comme administrateur.

Laurent Wery et Renaud Barreau sont réélus pour un nouveau mandat de 3 ans.

Cette procédure vaut également pour Daniel Halleux comme membre d'honneur.

11. Point divers hors ordre du jour

- a. Philippe Jassem relaye un texte de Philippe Gonze sur son travail de compétitions par internet et de la mise en place de la Team FEFB sur Lichess.

Il est proposé de reporter la discussion sur ce sujet lorsque Philippe Gonze pourra être présent à l'Assemblée Générale.

- b. Mesure Covid

Pendant notre Assemblée Générale, on apprend que la région bruxelloise vient de décider d'interdire toutes les activités sportives et culturelles jusqu'au 19 novembre.

+ Couvre feu à 22 :00

+ tous les sports de moins de 12 ans interdits

Donc le Championnat Rapide de FEFB est annulé.

Et la ronde 2 des Inter-Cercles est également annulée...

Clôture de la réunion à 17 :56

Le verre de l'amitié est offert aux membres présents sur place.